

N/REF : 3/02/2025 15H47 C:025258 I:33807
V/REF : 1913
V/Email reçu le Lundi 03/02/2025 a 15H47

LE FICHER DE LA CONSTRUCTION

**7 RUE JAY
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 27 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 194 CHEMIN BILLEREY A BIVIERS- FACCINO III
M ET MME PONOMAREV 07 87 46 93 56
PASHAP@GMAIL.COM
MAISONS VOISINES

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE TUYAU DES EU QUI REFOULEMENTS DANS LES
TERRAINS DES MAISONS EN CONTRE BAS (VOIR PLAN)

Donneur d'ordre : Mme J BARET

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 11/02/2025 A 15H00
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE COLLECTEUR EU DEPUIS REGARD SOUS LES CYPRES
ET EXTRACTION DE TERRE
VOIR AVEC LE MACON SUR PLACE LE VOISIN MR GAUTRON

LE 17/02/2025 A 13H15
VU SUR PLACE AVEC LE PROPRIETAIRE AMERICAIN JE VAIS FAIRE UN PLAN

LE 21/02/2025 A 10H30
CONTACT TELEPHONIQUE AVEC LE RESPONSABLE DE L AGENCE POUR LUI EXPLIQUER
LE PROBLEME SUR LE RESEAU CUISINE SOUS LES CYPRES EST CASSE

OBSERVATIONS : AB LCOMPTER Email envoyé le 24/02/25 a 11H58 Mme J BARET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	360,88
TOTAL H.T.				360,88
T.V.A. a 10,00%				36,08
TOTAL T.T.C.En EURO				396,96

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN